

ils jouissent en général montre combien ils ont eu raison de renoncer au système routinier et ruineux malheureusement suivi encore par une bonne partie des populations rurales. Et tandis que l'agriculture paie six par cent et souvent moins dans d'autres comtés, elle donne dans le comté de Champlain de huit à dix par cent. Voilà un résultat tangible et sur lequel il n'est pas nécessaire de s'appesantir.

Si l'esprit progressif des cultivateurs de Champlain était plus général ailleurs, le flot de l'émigration arrêterait son cours dans une grande mesure. Car, si un trop grand nombre de cultivateurs ont pris le chemin de l'exil on ne doit en imputer la cause ni à notre système politique ni à notre législation fiscale, mais surtout à leur système vicieux de culture qu'ils n'ont pas voulu améliorer. Un grand nombre de terres sont à présent abandonnées dans diverses parties du pays et on parle d'y faire établir les émigrants belges et alsaciens qui vont bientôt se diriger vers nos rives fertiles. C'est un projet louable et si ces émigrants font l'acquisition de ces terres, il n'y a pas de doute qu'ils sauront les fertiliser, en tirer d'abondants revenus et prouver une fois de plus qu'on peut vivre sous le soleil de notre pays comme sous celui qui éclaire les Etats-Unis. Un patriote fameux a dit : Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. J'ajouterais avec autant de vérité : améliorons notre sol si nous voulons le conserver et ne pas être obligés d'aller chercher ailleurs ce que nos terres fertiles contiennent en abondance.

M. Tassé termina en faisant l'éloge du président, et de quelques agronomes distingués entr'autres du Révé M. Labelle, curé de St. Jérôme qui est non seulement un partisan éclairé de la cause des chemins de fer, mais un ami aussi dévoué qu'intelligent de la culture améliorée et de la colonisation.

Après la santé des dames à laquelle répondit très-heureusement M. Hurteau, cette agréable réunion se termina.

#### HÔCHELAGA ET JACQUES-CARTIER.

La société d'agriculture du comté d'Hochelaga avait invité la société du Comté de Jacques-Cartier, d'organiser cette année un parti de labour auquel pourraient prendre part les cultivateurs des deux comtés. Cette dernière accepta l'invitation et, lundi, le parti de labour avait lieu à St. Laurent, sur la magnifique terre de M. Hodges.

Dans les deux comtés, l'agriculture est en général fort avancée et on compte des laboureurs vraiment remarquables. Aussi un vif intérêt se rattachait à ce concours agricole, des personnes étaient accourues de toutes les parties des deux comtés, au nombre d'environ trois cents exprimant leurs sympathies, qui pour les laboureurs d'Hochelaga, qui pour les laboureurs de Jacques-Cartier.

Vingt-sept concurrents prirent part à ce tournoi agricole et tous ont fait preuve d'une grande habileté à manier la charrue. Nous avons regretté de voir, malgré les succès remportés par plusieurs de nos compatriotes, que pas un seul laboureur canadien-français ne représentait le comté d'Hochelaga. C'étaient tous des anglais ou écossais.

Le Comté de Jacques-Cartier a remporté la palme et ses laboureurs ont obtenu les trois-quarts des prix qui ont été décernés. Cette victoire lui fait réellement honneur, car il n'était pas facile de vaincre des adversaires aussi bien entendus dans le labour. Les canadiens français du Comté de Jacques-Cartier se sont particulièrement fait remarquer et tous les spectateurs s'accordaient à leur décerner les plus grands éloges. Ils ont eu les premiers prix dans la classe des vieux et jeunes laboureurs.

M. Thomas Dawes & cie de Lachine, avec une grande liberalité avaient mis au concours une belle charrue en fer, qui constituait le prix le plus élevé. C'est M. Jean Baptiste Le-

cours, de Laurent, qui a réussi à l'avoir en obtenant les honneurs de la journée. M. Lecours est un laboureur comme il y en a peu dans le pays. Nous avons entendu un juge exprimer l'opinion que jamais il n'avait vu un gars aussi parfait que celui de cet intelligent cultivateur. Notre culture n'aurait qu'à y gagner si la province comptait par milliers des agriculteurs comme M. Lecours. Ce dernier suit avec intérêt la moindre amélioration agricole, il reçoit plusieurs journaux d'agriculture et ses connaissances dans son art n'égalent que sa modestie. Nous fisons une mention spéciale de son mérite avec le plus grand plaisir.

Onze prix ont été décernés dans la classe des vieux laboureurs. Les onze premiers noms suivants sont ceux des vainqueurs inscrits par ordre et ceux qui viennent ensuite sont ceux des concurrents malheureux : MM. J. Bte. Lecours, St. Laurent; J. B. Legault, Pointe-Claire; Roland Muir, St. Laurent; John Johnson, St. Laurent; Zotic Lecavalier, St. Laurent; Samuel Morgan, laboureur de M. Thomas Irving, de la ferme Logan; William Chisolm, laboureur de M. James Drummond, paroisse de Montréal; Peter Boa, St. Laurent; Jean Bte. Legault, Lachine; John McMillan, laboureur de M. David Locchard, paroisse de Montréal; Duncan Ross, laboureur de M. James Drummond, paroisse de Montréal; John Brown, laboureur de M. Thomas Irving; Cyprien Legault, laboureur de M. Urgèle Valois, Pointe-Claire; William Hodge, St. Laurent.

Les cinq premiers laboureurs dans la classe des jeunes dont les noms suivent, sont ceux qui ont eu des prix ; les autres n'y sont désignés qu'à titre de concurrents : MM. Chs. Legault, Pointe-Claire; Thomas Glendinning, laboureur de M. George Irving, paroisse de Montréal; Emmanuel Lecavalier, St. Laurent; David Hodge, St. Laurent; Joseph Richardson, laboureur de M. Thomas Irving; Thomas Campbell, laboureur de M. James Drummond, paroisse de Montréal; John Cartwright, laboureur de M. Thomas Phillips; George Kydd, paroisse de Montréal; Thomas Hodge, Jr., et James Hodge, Jr., St. Laurent; John Davis, paroisse de Montréal.

Les juges étaient très experts. Dans la classe des vieux laboureurs, cette tâche incomba à MM. B. Benoit, M. P. Williams, de Longueuil et Matthewson, de Montréal. Dans l'autre classe, l'expertise a été faite par MM. Louis Prud'homme, de St. Isidore; F. Ouimet, de Ste. Rose; Robert C. Cunningham, du comté de Châteauguay.

M. Beaubien, M. P. P., président de la société d'agriculture d'Hochelaga, Brodie, secrétaire, Sommerville, président de la société d'agriculture de Jacques-Cartier et Lecavalier, M. P. P., secrétaire, ont puissamment contribué par leurs efforts au succès de cet intéressant concours agricole.

#### DU SOIN DES INSTRUMENTS ARATOIRES.

On regarde généralement les cultivateurs comme une classe d'hommes économiques, et ils le sont en effet ; ordinairement ils ne dépensent pas leur argent pour des choses dont ils n'ont point absolument besoin ; mais il y en a parmi eux qui n'ont pas soin des instruments qu'ils ont achetés. Cette remarque peut peut-être s'appliquer à d'autres qui n'aimeraient pas à passer pour des négligent. Nous voulons bien être généreux afin que chacun mesure ses propres faits, et sache en faire l'application.

Chez certains cultivateurs nous avons remarqué des wagons, des charrettes, des charrues, des herses, des

rateaux à cheval, des cultivateurs, même des faucheuses, et autres instruments aratoires, laissés exposés à la pluie et aux rayons du soleil, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin ; c'est de l'économie mal entendue, c'est une prodigalité manifeste qui ne trouve son excuse que dans la négligence et la paresse, deux défauts qui sont de méchantes cautions. Les instruments sont principalement composés de bois et les différents morceaux sont joints ensemble par mortaises et par tenons. Lorsque ces joints sont exposés à la pluie et au soleil, ils ne tardent pas à pourrir et l'instrument qui a dû coûter des piastres s'en va en ruine et ne sert plus. Une charrue peut être en fer, avoir un verso en acier, et être sujette à rouiller.

Un bon laboureur a toujours le verger de sa charrue clair et brillant, et il ne peut être clair et brillant, que si il tient sa charrue à l'abri dans un endroit sec, lorsqu'il ne s'en sert pas. Avec autant de machines et d'instruments qu'un bon cultivateur est obligé de garder, il lui faut nécessairement une petite bâtie pour les loger. Pour être un bon cultivateur, il faut qu'il s'efforce constamment à faire bien ce qu'il a à faire, et pour bien faire il doit commencer par avoir soin de ses instruments aratoires. Il ne doit pas oublier qu'ils lui ont coûté de l'argent, et il devrait savoir qu'ils dureront deux et trois fois plus longtemps en les tenant à l'abri, lorsqu'il ne s'en sert pas, qu'en les laissant exposés au temps. Ce n'est pas l'usage (emploi) des instruments qui oblige de les renouveler si souvent ; mais leur exposition aux intempéries des saisons, lorsqu'on ne s'en sert pas.

Chaque cultivateur devrait agrandir sa remise à voiture afin d'y loger tous ses instruments ; ou en bâtir une exprès : cela peut se faire sans luxe, l'essentiel c'est du logement et une bonne couverture : et si l'ouvrage est bien fait ça durera sa vie. Outre qu'il se ménagera des piastres et des centaines, il donnera une bonne opinion de son caractère.

#### DU SEL ET DES CENDRES POUR LES CHEVAUX.

Ceux qui gardent des chevaux devraient leur donner deux fois par semaine, une poignée de sel et de cendres, à la proportion de trois parties de sel pour une de cendres. Les chevaux aiment beaucoup ce mélange qui leur tient le poil doux et fin. C'est en même temps un préservatif contre les vers, la colique, &c. Ils se trouveront également bien d'un mélange d'un peu de fleur de soufre, de sel, et de cendres, donné une fois toutes les deux ou trois semaines. Pareillement, si on en donne aux autres animaux on en obtiendra le même bon résultat.